

Sur le pont

VILLE DE PONT DE CLAIX

n° 15

BONNE ANNÉE



BUDGET 2011



MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

Bonne nouvelle : baisse des impôts locaux pour 50% des ménages

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Sauveteurs secouristes pontois :
04 76 98 65 62
- Gendarmerie : 17
- Police municipale : 04 76 29 86 10
- Sans abri : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Centre antipoison de Lyon :
04 72 11 69 11
- GDF-sécurité dépannage :
0810 433 038
- EDF-sécurité dépannage :
0810 333 338

Pharmacies de garde

- **Dimanche 16 janvier**
Pharmacie Frange verte
14 av. Général De Gaulle
tél. : 04 76 98 03 43
- **Dimanche 23 janvier**
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51
- **Dimanche 30 janvier**
Pharmacie Falliex Vera
73 cours Saint-André
tél. : 04 76 98 10 47
- **Dimanche 6 février**
Pharmacie de la place
24 place du 8 mai 1945
tél. : 04 76 98 01 51

8



DOSSIER BUDGET 2011



L'INFORMATION MUNICIPALE

L'Entre
deux



L'Entre deux
N°28 / paru
1er décembre
2010
Spécial santé



Sur le pont
N°15 / paru
janvier 2011
Spécial
budget 2011

... prochaines parutions :

L'Entre deux
N°29 / à paraître
1er février 2011

Sur le pont
N°16 / à paraître
mars 2011

sommaire

3

L'éditorial
de Christophe
Ferrari

4

Les temps forts
Père Noël et
boules lyonnaises,
dans l'eau avec les
autres différents
ou dans l'air avec
les enfants, papil-
lotes et foie gras,
cracheur de feu
et doigts de fées,
ballon au pied,
bienvenue la
nouvelle année !

13

Suivi de projets
la culture, fer de lance
d'ouverture aux autres

14

Les nouvelles de la mairie
Un nouveau site internet,
plan climat, recensement,
handicap...

17

A votre service

18

A voir
Spectacle et
exposition autour
de Claude Ponti

19

L'agenda

20



La rencontre
Liliane Barontini

le **Sur**
pont n° **15**

Directeur
de publication
Christophe Ferrari
Conseiller éditorial
Philippe Serre
Rédactrice en chef
Rosine Rocipon-Boyardjian
Rédaction
Sophie Bellenger
Oriane Latour
Maquette,
mise en page, photos
Franck Maurice-Laforge
Photos
Didier Barbe,
Sophie Bellenger,
Distribution
Valérie Forest
Sandrine Gonzales
Imprimerie
Imprimerie Grafi
6500 exemplaires



Service information
place du 8 mai 1945
38800 Pont de Claix
Tél. : 04 76 29 80 05

information@ville-pontdeclaix.fr
www.ville-pontdeclaix.fr

21

Tribunes

22

Une page d'histoire
Promenade
sur le pont

23

Bouquins
Mots fléchés



Un budget juste et solidaire

Tout d'abord, au nom de la municipalité, je souhaite vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur pour cette année 2011, à vous et à vos proches. Je souhaite que, dans un monde miné par l'individualisme et l'argent, chacun sache retrouver la sérénité indispensable à une vie en société équilibrée où la tolérance et la solidarité seraient la priorité de chacun. C'est dans ce cadre que nous avons choisi, dès ce début d'année, de voter un budget qui prépare l'avenir : un budget juste et solidaire. Ce budget important, nous avons voulu, avec l'adjointe aux finances et avec la majorité, qu'il repose sur 5 piliers majeurs utiles aux pontois.

- **Un budget qui préserve le service public** : les efforts de gestion ont été directement réinjectés dans les politiques municipales et les postes sensibles ou spécifiques du service public municipal ont été conservés.
- **Un budget qui rend du pouvoir d'achat aux ménages** : 49 % des ménages Pontois vont voir une baisse de leur taxe d'habitation. Les autres ne subiront pas de hausse (*voir dossier spécial budget 2011 page 8*).
- **Un budget qui entreprend les grandes évolutions pour rationaliser le coût du service public pour les Pontois** avec des efforts de gestion, de mutualisation et de réduction de la masse de personnel.
- **Un budget d'investissement très important**: les investissements publics pourraient se monter à près de 12 millions d'euros en 2011 soit 3 fois plus qu'en 2010 et plus que depuis 10 ans.
- **Un budget qui permet un désendettement important** (au moins 9 % de la dette) et qui ne recourra pas à l'emprunt : pour préparer l'avenir, la municipalité a décidé de réduire son stock de dette.

Je tiens à remercier l'ensemble des élus qui ont voté ce budget. Le groupe majoritaire bien sûr, mais aussi les élus du groupe communiste et divers gauche qui, avec responsabilité, ont choisi d'adopter - eux aussi - ce budget. Je sais leur implication au service de l'intérêt général et leur exigence, pour les Pontois. C'est donc pour moi une excellente nouvelle qu'ils aient choisi, cette année, de soutenir l'élan proposé par la majorité municipale. Les Pontois n'ont que faire du sectarisme, des polémiques et des faux débats. Je suis le garant d'un exercice des responsabilités partagées et d'une vision commune du service public municipal. Je n'y dérogerai pas en 2011 !

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix
Vice-président de la Métro

LES TEMPS FORTS

24 NOV.



Le chat dans tous ses états

C'est à la Bibliothèque municipale Aragon que l'association « Folije » est venue présenter des animations sur le thème du chat. Des enfants attentifs et nombreux ont assisté à cette présentation, heureux de découvrir « Le chat dans tous ses états ». Des ateliers et des activités autour des livres sous toutes les formes (livre accordéon, histoires racontées au Kamishibai, contes...) et de petits jeux de cartes et de mémoire pour cette matinée studieuse et pleine de découvertes.



4/5 DÉC.

Marché de Noël

Festive et conviviale, cette 3ème édition du marché de Noël a cette année encore réuni petits et grands pour fêter comme il se devait l'arrivée de l'hiver. Vins chauds et fanfare étaient également au rendez-vous pour faire front contre le froid et la neige de ce premier week end de décembre. Le maire et les élus (sur notre photo Fabrice Deutsch, Alain Soler et René-Pierre Odobez, respectivement adjoint aux festivités, conseiller aux relations avec les habitants et conseiller à l'événementiel).



Colis de Noël

Les élus dont le maire Christophe Ferrari ont remis aux personnes âgées les colis de Noël, pour le plus grand plaisir des concernées. Au menu de cette année, soit le colis traditionnel, avec son foie gras et sa terrine du rondonneur, soit le colis douceur où le chocolat se décline sous toutes ses formes. Plus de 1250 colis ont été distribués aux personnes de plus de 70 ans demeurant à Pont de Claix.

15 DÉC.





Ville sport

"Pont de Claix vit le sport" et l'a prouvé en cette fin d'année en accueillant un tournoi international de boules lyonnaises, le tournoi de futsal organisé par l'Association des Îles de mars, le gala de gymnastique de l'AGP avec démonstration de tumbling, la journée multinationale de rencontre avec des personnes porteuses de handicap, et en organisant un cross de Noël mémorable : aucune raison que cela s'arrête en 2011 !





9 DÉC.

Ambiances de fête

Les deux centres sociaux ont proposé tout au long des semaines qui ont précédé les fêtes de nombreuses animations pour les plus jeunes comme pour les plus grands : autant d'occasions de rappeler à tous qu'ils sont au cœur des quartiers, pour faire vivre la rencontre entre les générations, la convivialité et le lien social



11 DÉC.



24 DÉC.

“Quand tu descendras”

Il l'a bien descendu, offrant aux enfants émerveillés un spectacle inattendu... et des papillotes.





Flottibulle aussi

Le cirque, des jeux et divertissements ont investi le centre aquatique Flottibulle pendant la période des fêtes, après la soirée zen et avant les crêpes de la Chandeleur, prévues le 9 février... qu'on se le dise, Flottibulle, c'est plus qu'une piscine !



Marianne l'embellie

Les ateliers Marianne ont une nouvelle fois proposé à l'occasion d'une vente solidaire les trésors confectionnés à partir de vêtements retailés, subtilement enrichis, de sacs aussi fabriqués à partir de tissus ou autre matériaux récupérés. La vente a été une réussite et les belles affaires ont fait celle des ateliers et de leurs participants.

14
DEC.



Olympiades de Noël

Le centre commercial des Olympiades avait décidé de s'offrir ainsi qu'à tous les enfants et habitants du quartier un joyeux Noël : cracheur de feu, jonglerie et maquillage ont animé un fin d'après midi festif... et glacial !





DOSSIER

www.ville-pontdeclaux.fr

Sur le site internet :
la vidéo du conseil
municipal du 4 janvier 2011

Budget 2011 pour préparer l'avenir, un budget juste et solidaire

"Avec la crise financière, la situation de nos finances publiques est devenue intenable. Mais quelles mesures prendre ?"

Si les membres du conseil économique, social et environnemental ⁽¹⁾ se sont posé la question, ce n'est pas le fait du hasard. Les réponses qui émaillent le rapport de 180 pages publié en septembre 2010 retiennent un principe *"Il s'agira, dans le cadre d'un pacte fiscal citoyen et d'une politique fiscale globale, de replacer le législateur et le citoyen dans le rôle que leur avaient défini les principes fondateurs de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen"*. Dans le cadre de l'élaboration du budget de la ville pour 2011, les élus l'ont saisie à bras-le-corps en proposant d'inverser la tendance qui ménage les plus gros contributeurs, par une stratégie de rééquilibrage du rapport taxe d'habitation/taxe sur le foncier bâti, en misant sur l'avenir pour dépasser la crise, en préservant un service public de proximité de qualité pour une population qui en a le plus besoin.

(1) Le conseil économique, social et environnemental (CESE) est une des trois assemblées prévues par la Constitution de 1948 ; 233 membres non élus (contrairement à l'Assemblée Nationale et au Sénat), professions libérales, agriculteurs, associations, patronat, syndicats y siègent *"Représentant les principales activités du pays, le Conseil favorise leur collaboration et assure leur participation à la politique économique, sociale et environnementale de la Nation. Il examine les évolutions en matière économique, sociale ou environnementale et suggère les adaptations qui lui paraissent nécessaires."*



Vers une **baisse de la taxe d'habitation** pour la moitié des ménages

Pierre Bréchon est professeur de Science politique à l'Institut d'études politique (IEP) de Grenoble et chercheur au laboratoire Pacte. Dans "Intercours" n°575 (mars 2010) le journal de l'université Pierre Mendès France il commente ainsi la réforme des collectivités territoriales : *"L'idée du gouvernement et du président de la République était de réduire le nombre d'échelons géographiques et de réaliser des économies budgétaires (globalement dans l'ensemble du dispositif on ne voit pas beaucoup d'économie). La seule, c'est qu'il y aura une baisse du nombre d'élus".* Et sur la question des finances des collectivités locales : *"La taxe professionnelle a été supprimée et remplacée par une contribution économique territoriale (CET), calculée autrement et représentant un allègement important des charges fiscales pour les entreprises. En 2010, l'État compensera le manque à gagner des collectivités territoriales. Mais ces dernières craignent de subir à partir de 2011 une baisse de leurs ressources..."*

Nous y sommes, et à Pont de Claix plus qu'ailleurs

La suppression de la taxe professionnelle (qui n'était déjà plus depuis 1999 perçue directement par la ville mais par la communauté d'agglomération avec contrepartie), le gel des dotations de l'État aux collectivités territoriales pour la période 2011-2013 et l'exclusion de Pont de Claix d'un certain nombre de dispositifs d'aide fiscales changent radicalement la donne pour la ville.

Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors du conseil municipal du 4 novembre le soulignait *"la crise a été violente, elle a touché les salariés avec des licenciements importants, des plans sociaux douloureux pour les ménages : les Papeteries en 2008, Graphic Packaging en 2009, Becker en 2010... cette situation est inédite, elle doit nous interroger sur l'avenir de nos capacités et sur le devenir du service public communal, comme sur les leviers de solidarité que nous pouvons actionner pour y parvenir"*. Maintenir le service public à un niveau tel qu'il continue à répondre aux besoins des Pontois, parmi ceux qui pâtissent le plus du contexte général de crise, tel a donc été le principe qui a présidé aux choix budgétaires pour l'année 2011.

Le choix des élus de Pont de Claix : préserver les ressources

publiques sans alourdir la charge des ménages

Il s'agit ni plus ni moins que d'inverser la tendance qui voudrait faire supporter aux ménages les conséquences de choix qui brident les collectivités et dispense les grandes entreprises de l'effort de solidarité. Les membres du conseil économique social et environnemental (CESE) (1) le notent dans un rapport de septembre 2010 : *"L'État a multiplié au fil des années les modifications du régime des recettes locales, à commencer par celui des quatre taxes constituant la fiscalité locale - Taxe d'habitation (TH), Taxe sur le Foncier bâti (TFB), Taxe sur le Foncier non bâti (TFNB), Taxe professionnelle (TP) - on est désormais confronté au niveau local à un régime de recettes qui ne paraît pas en adéquation avec la nature et l'évolution des dépenses de proximité (dont certaines résultent des transferts de compétences de l'État), ainsi que du rôle d'investisseur public qu'on souhaite voir les collectivités locales continuer à assumer."*

C'est donc sur les taux communaux des 2 taxes, d'habitation et sur le foncier bâti que va s'opérer le rééquilibrage. La taxe d'habitation, acquittée par tout locataire est réduite au point qu'elle va compenser l'augmentation de la taxe sur le foncier bâti qui s'impose aux propriétaires particuliers, aux bailleurs sociaux et acquittée majoritairement par les entreprises. L'augmentation sera de toute façon pour ces dernières inférieure au gain qu'a été pour elles la suppression de la taxe professionnelle. S'agissant des bailleurs sociaux, les précautions nécessaires ont été prises :

ils ne sauraient répercuter l'augmentation sur leurs locataires. Selon cette hypothèse, qui consiste donc à rendre en taxe d'habitation l'effort qui est demandé en taxe sur le foncier bâti, la contribution des ménages assujettis à la taxe sur le foncier bâti passe en 2011 de 52,5 % à 46 %. Les quelques ménages qui ne s'y retrouveraient pas (les propriétaires exonérés de la taxe d'habitation mais pas sur le foncier bâti, on en comptabilise quelques dizaines) sont invités à se signaler auprès du Centre communal d'action sociale, une compensation peut intervenir.

Zéro emprunt, désendettement : miser sur l'avenir pour dépasser la crise

Désendettement et investissement sont les deux ressources de l'avenir de Pont de Claix. La ville dispose de ressources apportées par son patrimoine immobilier (gendarmérie, résidence pour personnes âgées, villas rachetées à "Rhodia") réinvesties pour accélérer le processus de désendettement, donc générateur d'économie en matière de frais liés aux emprunts. L'objectif est d'atteindre en 2014 un stock de dette inférieur à celui de 2008. Le plan pluriannuel d'investissement sur la même période ouvre des perspectives très importantes, de l'ordre de 25 à 30 millions d'euros, sans recours à l'emprunt. L'investissement est alimenté essentiellement par les dotations aux amortissements, le produit du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) et les opérations financières.

Trois questions à Jacqueline Paillard



BUDGET
2011

MAIRE ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES

Le contexte de crise a rendu l'élaboration du budget prévisionnel pour l'année 2011 particulièrement compliqué, pourquoi ?



Les deux années qui viennent vont être très difficiles pour toutes les collectivités. Pont de Claix n'est pas un îlot préservé, nous subissons la crise de plein

fouet. De sa condition de ville "riche" mais avec une population peu aisée, auprès de laquelle le service public municipal joue et doit jouer son rôle d'amortisseur social, Pont de Claix est passée à celle de ville aux prises avec les mêmes difficultés que l'ensemble des collectivités territoriales, en particulier les villes industrielles. La taxe professionnelle rap-

portait 23 millions, le CET va en rapporter 16, les entreprises ont gagné 7 millions, c'est autant qui ne va plus à la solidarité. Il faut se souvenir que c'est la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui pose les principes de la nécessité de l'impôt sous la forme "d'une contribution commune... également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés". L'obligation fiscale n'est pas qu'une obligation personnelle du contribuable-citoyen dont l'entreprise serait exonérée.

Quelles sont vos priorités pour 2011 ?

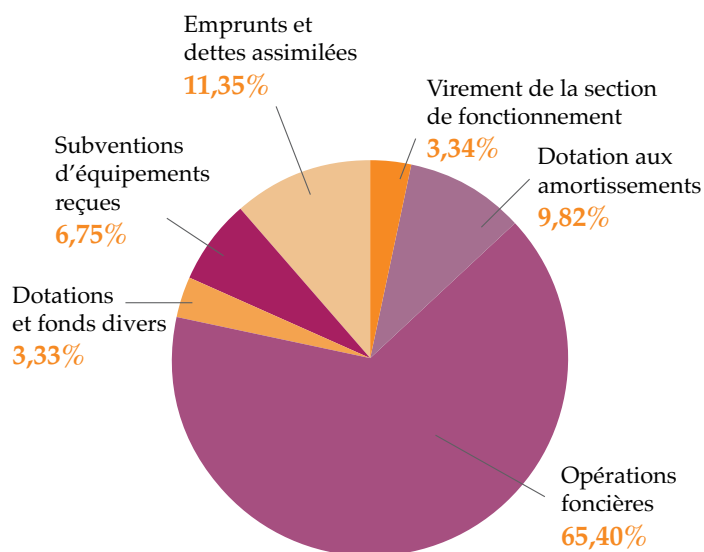
Nous l'avons exprimé lors du débat d'orientation budgétaire, le budget 2011 doit être considéré comme un budget de transition qui doit nous permettre de retrouver nos marges de manœuvre mais aussi comme un budget qui puisse montrer l'ambition de la municipalité pour l'avenir. La maîtrise de la masse salariale est une nécessité, nous nous y attelons :

la mise en place d'un contrôle de gestion en interne en lien avec l'évaluation des politiques publiques doit nous y aider. L'objectif est de ralentir sensiblement et durablement la croissance des dépenses.

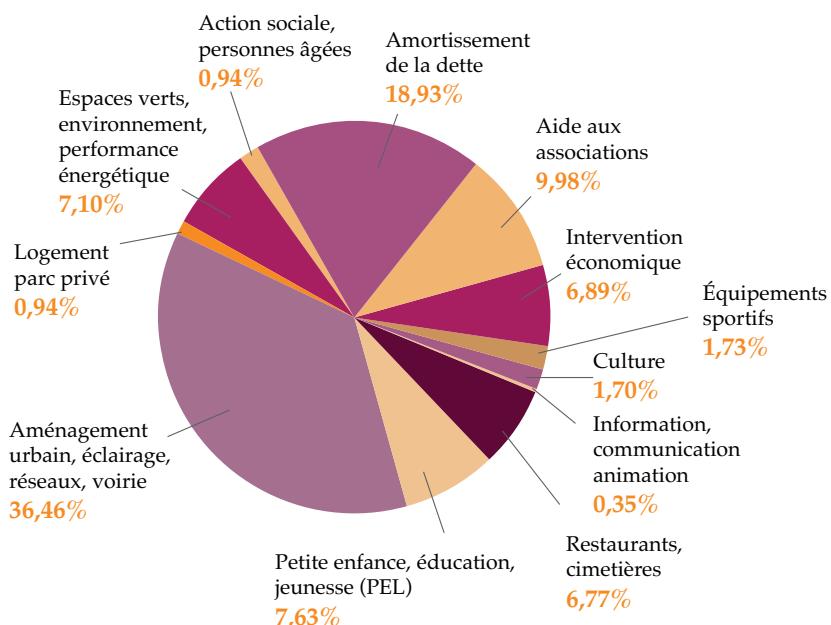
Et l'avenir ?

Gérer c'est prévoir, c'est aussi choisir : nous avons choisi de préserver les ménages, et de préparer l'avenir en misant sur le désendettement, c'est-à-dire prévoir le remboursement des emprunts plus tôt que prévu ; nous estimons qu'en 2013, peut-être en 2012, le capital des emprunts restant dû sera inférieur à celui que nous avons trouvé en 2008 grâce, entre autres, aux produits de la vente du patrimoine immobilier de la commune. Les gros projets en investissements comme l'aménagement de la zone sud devraient rapporter à la commune (vente de terrain, taxe foncière) et produire des effets en matière d'emplois ●

Recettes d'investissement 8 870 900 euros

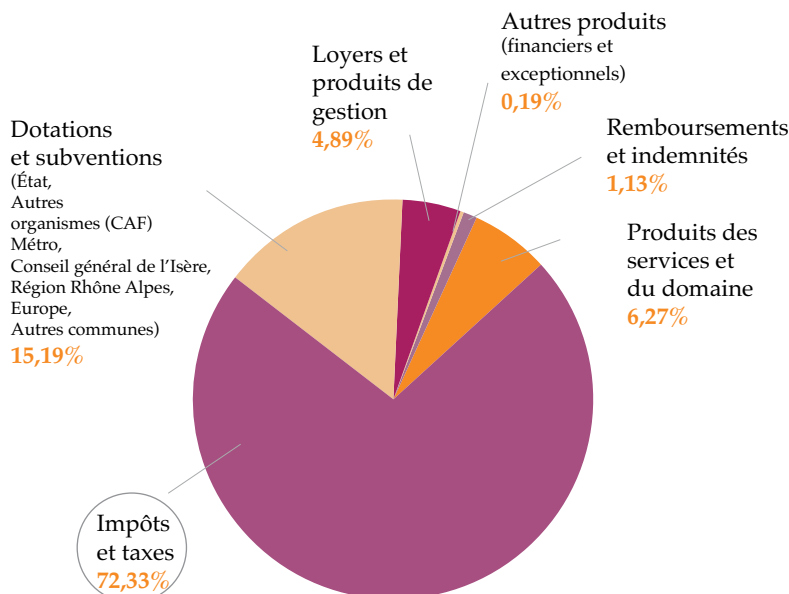


Depenses d'investissement 8 870 900 euros





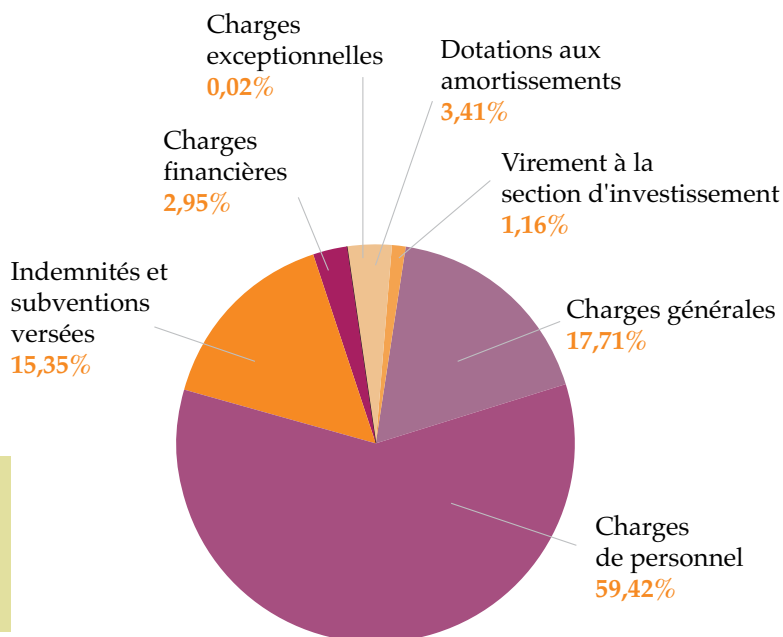
Recettes de fonctionnement 25 458 010 euros



- Reversement Métro (fiscalité économique) : 62,24 %
- Droit de mutation : 1,36 %
- Autres taxes : 0,20%
- Impôts locaux directs (Taxe habitation / Taxe foncière) : 36,20 %

Avant la mise en œuvre de la nouvelle stratégie fiscale de la municipalité, les ménages contribuaient plus que les entreprises, à 52,5 % de l'effort sur les deux taxes d'habitation et sur le foncier bâti. En 2011, les ménages ne contribueront plus qu'à 46 % de l'effort et les entreprises seront donc les contributeurs majoritaires de la fiscalité communale. C'est la logique de la "contre réforme fiscale" engagée cette année.

Dépenses de fonctionnement 25 458 010 euros



Ce qui va changer pour vous en 2011

4115 foyers « fiscaux » paient la taxe d'habitation,

- en 2011 → La part communale de la taxe d'habitation va être réduite de plus de la moitié

560 foyers sont exonérés de la taxe d'habitation.

- en 2011 → Rien ne change, toutes les possibilités légales d'exonérations ont été appliquées dès 2008

Propriétaires exonérés de la taxe d'habitation mais pas sur le foncier bâti (seulement quelques dizaines de foyers)

- en 2011 → se signaler auprès du Centre communal d'action sociale, une compensation est prévue
- A Pont de Claix, depuis 2008 toutes les possibilités d'abattements sont appliquées sur la taxe d'habitation

Propriétaires occupant leur logement :

- en 2011 → L'augmentation de la taxe sur le foncier bâti est compensée par une diminution de la taxe d'habitation

Propriétaires bailleurs

- en 2011 → La taxe sur le foncier bâti est en augmentation, elle ne sera toujours pas la plus élevée de l'agglomération

Petites et grandes entreprises

- en 2011 → L'augmentation de la taxe sur le foncier bâti est largement compensée par la baisse - en moyenne de 30 % - de la taxe professionnelle (TP) transformée en Contribution (CET).



Multi accueil
Jean Moulin



BUDGET
2011

Les opérations inscrites en 2010 et réalisées

● Diagnostic énergétique des bâtiments

Le diagnostic est finalisé.
Il a été réalisé sur 31 sites regroupant une cinquantaine de bâtiments. Coût : 77 000 euros. Les préconisations de travaux seront intégrées aux projets de rénovations des bâtiments dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement

● Reprises de chaussées et aménagements, travaux rue Marcelline

Les travaux d'assainissement ont été réalisés cet été. EDF va prendre le relais des travaux d'ici la fin de l'hiver, puis la chaussée sera finalisée : la rue sera mise en sens unique dans le sens Nord/Sud. Coût des travaux de chaussée et Éclairage public 100 000 euros



● Flottibulle

La restructuration des vestiaires est prévue dans le cadre du BP 2011. Le projet doit être encore finalisé :

120 000 euros d'investissement

● Menuiserie dans les écoles

Le groupe scolaire Villancourt a été réalisé en 2009 et 2010. Coût de l'opération environ 300 000 euros. En 2011 les travaux interviendront à l'école maternelle du Côteau pour un montant de 70 000 euros.

● Désherbage mécanique, plantations

Une machine a été achetée cette année (12 000 euros).

● Multi accueil Jean Moulin

Opération livrée cet été. Coût global 680 000 euros, subventionnée à 80 %. En 2011, des aménagements complémentaires dans les cours seront réalisés pour un montant de 35 000 euros, compris dans le coût global de l'opération.

● Achat d'une nouvelle balayeuse

Commande passée. Livraison attendue en mars 2011. Coût : 115 000 euros. Elle est plus performante et plus silencieuse que l'actuelle devenue obsolète.

● Buanderie

Depuis le début du mois de décembre, la buanderie est installée rue de la Paix : elle permet de centraliser les travaux de blanchisserie et de les assurer en direct. Coût : 40 000 euros pour le matériel et 15 000 de travaux.

et

● Police municipale

Livraison nouveau véhicule début décembre. Coût 13000 euros équipements compris.

● Aménagement du CADA

(Centre d'accueil des demandeurs d'asile, anciennement foyer des célibataires)
Les travaux sont achevés (Coût : 140 000 euros)
Les premiers demandeurs d'asile devraient être accueillis vers le 15 janvier, après l'aménagement par l'exploitant du site sur les 15 premiers jours de janvier.



Entretien du patrimoine en augmentation de 50% par rapport aux années passées

L'entretien des bâtiments dont la ville est propriétaire et qui accueillent le public

Écoles :

294 500 euros

Sport et culture :

80 500 euros

Enfant/loisirs Jeunesse :

50 100 euros

Social :

82 000 euros

Associations :

49 500 euros

Petite enfance :

53 200 euros

Parc privé :

Logements :

80 000 euros

Autres locaux :

10 000 euros

Principaux investissements 2011

Culture :

- l'art dans la ville : 10 000 euros
- étude cité des arts et des sciences : 65 000 euros

Petite enfance-enfance éducation-jeunesse :

- aires de jeu : 30 000 euros
- matériels éducatifs : 41 000 euros
- regroupement écoles Bourg/Taillefer : 300 000 euros

Services publics :

- Aménagement cimetière : 30 000 euros
- Guichet unique : 115 000 euros
- Jardins familiaux : 120 000 euros
- maisons des associations : 830 000 euros

Solidarités - handicap :

- travaux CADA 2ème tranche : 50 000 euros
- Accessibilité handicapés : 65 000 euros

Développement durable - habitat :

- opération mur/mur, soutien aux copropriétés : 311 300 euros

Aménagement urbain voirie - réseaux :

- études renouvellement urbain et travaux espaces extérieurs IDM/Olympiades : 245 000 euros
- étude restructuration du centre ville : 50 000 euros
- travaux de voirie : 225 000 euros

Développement économique :

- aménagement zone sud (dotation budget annexe) : 575 000 euros
- attractivité ZI des Iles : 20 000 euros

Opération foncière :

- provision : 1 000 000 euros

Divers :

- informatique ville : 54 000 euros
- mobiliser, matériel et outillage : 153 402 euros
- parc véhicule : 30 000 euros

2011, bonne année culturelle : retour aux bases

L'équipe municipale et en premier lieu le premier adjoint, Sam Toscano le répètent : la culture est à Pont de Claix le fer de lance d'une politique d'ouverture aux autres, d'éducation populaire et de découverte ; c'est pourquoi, malgré les efforts de gestion traduits par le budget 2011, l'accent est mis sur la politique culturelle à travers deux actions phares (sans négliger les autres) : l'organisation en février – mars d'un festival d'art abstrait regroupant plus de vingt artistes de tous les pays : l'art non-objectif s'installe pour 7 semaines aux Moulins de Villancourt ; et l'accueil en novembre de la dernière création de Serge Papagalli "made in" Pont de Claix.

"Nous cherchions, explique Sam Toscano, à créer à Pont de Claix un événement artistique international, puis nous avons rencontré Roland Orépiuk dont la démarche artistique contribue à faire connaître au plus grand nombre, à travers le monde, une mouvance de l'art abstrait dite art non-objectif". Et c'est ainsi que se trouveront réunis à Pont de Claix, à partir du 14 février et jusqu'au 5 avril 23 artistes venus d'Australie, d'Allemagne, des États-Unis, de Suisse, des Pays-Bas, de Pologne, ou de France. L'exposition qui s'intitule "Retour aux bases, back to basics" rassemble plus de 20 pièces, peintures, installations, sculptures qui n'ont pas d'autre prétention que proposer au visiteur "ce que vous voyez est ce que vous voyez". L'art non-objectif évolue dans la sphère de l'art abstrait, dans la lignée des théoriciens qui au début du XX^e siècle ont rompu avec la tradition de la représentation figurative. Les enfants des écoles et collèves de Pont de Claix devraient particulièrement apprécier cette exposition qui laisse par-

ler les formes et les couleurs, une démarche particulière sera faite auprès d'eux. C'est aussi en pensant à eux que Sam Toscano envisage le partenariat avec la Maison des arts plastiques de Grenoble et de l'Isère, qui réunit des peintres, des sculpteurs, des photographes et proposera dès cette année un parcours artistique dans Pont de Claix, ses rues et ses places... Enfin, celui que tout le monde dans la cuvette appelle "Serge" offre à Pont de Claix sa création en 2011 en 26 représentations sur deux mois... c'est pour la fin de l'année, en attendant il s'en passera de belles à l'Amphithéâtre, aux Moulins de Villancourt, pour la fête de la science, avec le cinéma sous les étoiles, sans oublier les 400 ans du Vieux Pont ●

www.ville-pontdeclaix.fr

www.orepuk.odexpo.com

En ligne, le catalogue de
l'exposition "Retour aux
bases, back to basics"

LES NOUVELLES

RECENSEMENT :

DU 20 JANVIER

AU 26 FÉVRIER

L'Institut national de la statistique et des données économiques (INSEE) est chargé de recenser la population française. Depuis l'instauration du recensement par tranche d'adresses tous les ans, les communes sont impliquées par le recrutement des agents recenseurs. Deux agents vont procéder à l'enquête auprès de 401 logements et 74 adresses. En effet, Le recensement concerne chaque année 8 % des logements ; il a pour objectifs de dénombrer les logements et la population qui y réside à partir de plusieurs caractéristiques : âge, sexe, activité, taille et type de logements... Au bout de cinq



années, ce dispositif permet d'avoir recensé 40 % des logements de ces communes, soit près de 31 millions d'habitants en France.

En savoir plus :

www.insee.fr

Se renseigner :

service urbanisme
tél. : 04 76 29 80 55

TRANSPORTS EN ISÈRE

Le conseil général regroupe sur un même site l'ensemble des offres de transport : Retrouvez sur le site internet www.itinistere.fr toute l'offre circulant sur le département (horaires et calculs d'itinéraires pour les TER, TGV, cars du réseau Transisère...)

TOUT SUR LE TRI

À découvrir sur le site de la Métro (lametro.fr) les aventures burlesques de Super Tri, le héros au crâne rasé et à la cape noire qui s'attaque aux mauvais gestes du tri des déchets. Une façon amusante aussi de réviser la bonne conduite à tenir en la matière et d'engranger une foule de renseignements précieux. lametro.fr

PLAN CLIMAT, LE BONS SENS

Diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 est l'objectif du plan climat de l'agglomération grenobloise auquel Pont de Claix participe.



Ali Yahiaoui, conseiller municipal délégué est vice-président de l'atelier "gestion urbaine et développement durable" est à ce titre porteur du projet du plan de climat local de Pont de Claix. La synthèse des actions qu'il a récemment présentée, a souligné l'importance de certaines d'entre elles : qu'elles aient concerné le personnel communal, comme la mise en place d'un plan de déplacement ou la participation des agents municipaux à l'opération « au boulot j'y vais à vélo » et l'achat de vélos pour inciter à leur utilisation lors des déplacements professionnels... Ou qu'elles aient concerné l'information et la sensibilisation des publics : la participation à la journée intercommunale de l'environnement est un moment fort d'échange et après Saint Paul de Varces et Claix, elle se tiendra en 2012 à Pont de Claix.

Agir sur la consommation énergétique

La diminution des dépenses énergétiques des bâtiments du patrimoine communal est un choix important en terme budgétaire : les groupes scolaires Villancourt et du Bourg ont été concernés en 2009, Jean Moulin en 2010 et durant cette même année 32 diagnostics ont été établis. Le projet d'étude d'une chaufferie solaire au centre aquatique Flottibulle relève directement du plan climat local.

Une démarche volontaire et partenariale

En adoptant son plan climat local en 2005, la communauté d'agglomération s'inscrivait dans une démarche partenariale, avec les communes qui la constituent mais aussi avec des bailleurs sociaux (Actis, Opac38, SDH) des entreprises, des associations... S'il est piloté par la Métro, avec l'aide de l'agence locale de l'énergie, le plan ne dispense pas chaque partenaire d'élaborer son propre plan d'actions dont il est responsable. Les objectifs du plan climat sont d'agir sur la consommation énergétique, en intégrant la question environnementale dans les projets d'aménagement, en développant le recours aux énergies renouvelables, et informant et sensibilisant la population ainsi que les industriels. Le plan climat mobilise outre les communes, 49 partenaires publics ou privés qui se sont engagés. L'agence locale de l'énergie, ALE qui anime et suit le plan climat est un outil de proximité auprès duquel on peut s'informer.

www.ville-pontdeclaix.fr

sur le site internet :
la rubrique
développement durable

ALE, 4 rue Voltaire
Tél. : 04 76 00 19 09
www.ale-grenoble.org



La ville de Pont de Claix a décidé de commencer l'année 2011 avec un nouveau site internet : fonctionnelle et élégante la page d'accueil permet de visionner le film des événements récents qui ont marqué la vie de la commune, consulter l'agenda des manifestations à venir ou cliquer sur l'annuaire pour trouver rapidement le renseignement recherché. Les vidéos sont très présentes sur l'ensemble du site pour présenter le fonctionnement de la crèche ou revoir les images du dernier cross de Noël. Original, le site n'hésite pas à afficher les couleurs et la rubrique "la ville politique" permet de prendre l'étendue de l'engagement des élus municipaux, de suivre les réalisations au fil du temps. Toutes les publications de la ville sont proposées en téléchargement, de même que les discours du maire lors d'événements marquants et bien sûr, les comptes rendus des conseils municipaux. Lors de la première connexion, en ce début d'année, une surprise attend l'internaute, elle vaut le détour, ne pas hésiter !

www.ville-pontdeclaix.fr

GARE AU RADAR

Gare au radar : il a subrepticement été installé à la sortie de la bretelle de grand Galet, les premiers étonnés ont été le maire et les élus municipaux... attention : il flashe tout contrevenant aux limitations de vitesse, respect des feux tricolores, etc...

DISPOSITIF RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le Dispositif Réussite Éducative propose un 1er bilan sur son action, au terme de trois années de fonctionnement. Ainsi, une soixantaine d'enfants a bénéficié d'au moins une action dans le cadre du DRE, soit une augmentation significative et régulière du nombre d'enfants suivis, avec des impacts plus ou moins directs sur leurs familles. Rappelons que cette action fait partie du Projet Éducatif Local en cours d'élaboration.

www.ville-pontdeclaix.fr

PERSTORP PONT DE CLAIX CERTIFIÉ ISO 14001

L'usine Perstorp de Pont-de-Claix vient d'obtenir la certification environnementale ISO 14001, suite à l'audit mené par l'organisme DNV fin octobre. De nombreux points positifs ont été soulignés par les auditeurs, notamment la qualité de la surveillance des rejets dans l'eau et dans l'air la gestion des situations d'urgence, un point particulièrement important pour un site classé "SEVESO seuil haut", la gestion du transport de marchandises dangereuses, l'important programme d'investissements destinés à améliorer le respect de l'environnement (plusieurs mil-

lions d'euros chaque année), la communication. Cette certification est l'un des aspects du projet "FLORE" de Perstorp Pont-de-Claix (Façonner l'Organisation de notre Responsabilité Environnementale). La norme ISO 14001 concerne le management environnemental. Elle vise à une meilleure maîtrise des questions liées à l'environnement dans le fonctionnement des activités industrielles. Elle fournit un outil de gestion pour intégrer ces questions dans le management global de l'entreprise, au même titre que la qualité et la sécurité.





LE HANDICAP, LA LOI ET PONT DE CLAIX

La loi impose aux employeurs publics comme privés l'emploi de 6 % de personnes porteuses de handicap, elle ouvre à l'enfant porteur de handicap le droit à la scolarisation en milieu ordinaire, dans l'école la plus proche de son domicile, elle porte le droit à compensation à la hauteur du projet de vie de la personne handicapée : aide à l'aménagement du logement ou du véhicule, aide en assistance humaine, technologique voire en animal. La loi pose le principe de l'accessibilité généralisée étendue à toutes les formes de handicap. L'accessibilité des établissements recevant du public à Pont de Claix, a fait l'objet d'un état des lieux dressé par la commission dite d'accessibilité. Cette commission se compose d'élus : le maire, Christophe Ferrari, la conseillère municipale déléguée au handicap, Nathalie Roy, Maria Sappa, Bernadette Cereza, les adjoints, aux solidarités Hervé Havre et à l'aménagement urbain, Bernard Bodon ; font également partie de la commission les présidentes du club du temps libre, Odile Valette et de l'union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA) Eddie Pascal Millet, la présidente du collectif handicap Anne-Marie Petit et Mariano Garcia. La commission est aidée dans sa réflexion par un groupe technique amené à se réunir plus fréquemment. Le rapport de la commission pour 2009 a été abordé lors du conseil municipal du 4 novembre 2010.

www.ville-pontdeclaix.fr

En ligne,

lire le rapport de la commission, rubrique la ville politique / publications et documents, compte rendus du conseil municipal du 4 nov. 2010

LA PARTICIPATION À L'ORDRE DU JOUR

Une charte de la participation citoyenne a été adoptée lors de la réunion du conseil municipal de novembre ; elle pose le principe approuvé par l'ensemble des élus municipaux d'une participation ouverte au plus grand nombre de citoyens et qui s'appuie sur les dispositifs participatifs existants, qu'ils aient un caractère obligatoire imposé par la loi ou pas : (comités des usagers des centres sociaux ou à Flottibulle) et prévoit la consultation des habitants concernés par les grands projets : la

rénovation du centre (Bourg et Taiffefer Marcelline) ou le projet de maison des associations en cours avec la participation du monde associatif.

www.ville-pontdeclaix.fr

Sur le site internet :

lire la charte, rubrique la ville politique / publications et documents, compte rendus du conseil municipal du 4 nov. 2010

ACCUEIL HANDICAP

3DAF est une association pour la promotion et le développement de l'accueil familial de personnes âgées et adultes handicapés. Elle invite à découvrir ce mode d'accueil alternatif entre le maintien à domicile et l'entrée en établissement. Renseignements : 04 74 84 08 63 (accueillants familiaux) 04 76 56 18 05 (personnes accueillies)

SORTIES FAMILIALES

Sorties familiales à Gresse en Vercors Le CCEs organise 3 sorties neige les samedis 15 et 29 janvier et le samedi 12 février. Chacun sera libre sur place de pratiquer raquettes, ski de fond ou de piste, surf ou luge. Renseignements et inscriptions : CCEs, Tél. : 04 76 29 80 50

ACTIVITÉS NEIGE

Ski - Surf le mercredi après midi à Prapoutel, du 5 janvier au 26 mars 2011 pour les 6-14 ans. Et ski de piste, luge ou surf, jeux de neige, soirées à thèmes lors d'un séjour à Gresse en Vercors pour les 7-14 ans, du 28 février au 4 mars. Renseignements et inscriptions : CCEs - 6, rue Benoît Jay du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. Tél. : 04 76 29 80 50 Maison de l'enfance Place Michel Couëtoux : lundi et mercredi de 8h30 à 12h Centre social Jean Moulin - rue Dr Valois : du lundi au vendredi de 9h à 12h (lundi à partir de 10h) et de 13h30 à 17h30.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

5000 maires de France, dont Christophe Ferrari ont lancé un appel à la levée du blocus de la ville d'Achraf (Irak) où sont rassemblé 3 500 sympathisants du Conseil national de la Résistance iranienne en exil. Les signataires, réunis lors du congrès des maires en novembre dernier, sollicitent l'intervention du gouvernement français et de l'organisation des Nations Unies pour sauver les résistants iraniens - qui bénéficient du statut particulier prévu par la convention de Genève - des traitements inhumains qu'ils subissent. « Nous considérons cette cité qui incarne les aspirations démocratiques du peuple iranien comme une ville sœur » précise l'appel. Christophe Ferrari a reçu les remerciements du comité de soutien aux droits de l'homme en Iran.

www.ville-pontdeclair.fr

SOLEXINE

Solexine est la principale association iséroise de créativité artistique, dans le cadre de la solidarité avec un public en situation de difficulté. L'association proposera dès la fin de l'exposition « L'Eau et les rêves » un atelier d'écriture sur le même thème, animé par l'écrivain Michèle Brun. L'atelier se déroulera sur deux sites : à la bibliothèque municipale Aragon et dans les locaux de Solexine à Grenoble (10, rue Ampère). Trois séances seront consacrées à la réécriture de texte, à la préparation de lectures publiques et à la réalisation d'un recueil constitués de textes rédigés par les participants aux ateliers. La sortie du recueil sera accompagnée d'un temps fort à la bibliothèque Aragon.

Refs. : bibliothèque municipale Aragon, place Michel Couëtoux, tél. : 04 76 29 80 95

PAIN CONTRE LA FAIM



Emouvante cérémonie durant laquelle l'équipe de bénévoles de l'association aujourd'hui disparue "Pain contre la faim" remettait au maire de Pont

de Claix le reliquat des produits de leur activité. Le maire, Christophe Ferrari, entouré de Delphine Chemery conseillère municipale et de du premier adjoint Sam Toscano, recevait des mains de l'ex et dernier président André Blachon, accompagné de nombreux bénévoles, un chèque destiné aux œuvres sociales de la ville. L'association créée en 1985 aura vécu un quart de siècle durant lequel grâce au produit de la vente du pain récupéré et transformé en aliment pour les bêtes, elle a œuvré contre la faim dans le monde. Ayant reçu en 2001 l'agrément pour accueillir des personnes en insertion auprès des bénévoles, les bénévoles ont finalement passé la main à Valoripain.

ACCUEILLIR DES STAGIAIRES

La municipalité avait fixé pour objectif aux services municipaux de répondre favorablement autant que faire se peut aux demandes de stages exprimées par les jeunes Pontois, depuis le stage d'observation de 3ème (91 % des demandes ont abouti) jusqu'au stage de formation professionnalisant, pour beaucoup dans la filière sanitaire et sociale. Globalement sur 2010, 65 % des demandes de pontois ont trouvé une issue favorable, principalement dans les domaines de la petite enfance et du secrétariat. Dans le même temps, la municipalité a souhaité que les étudiants appelés en soutien pour plus de deux mois sur des missions spécifiques, dont la contribution présente le double intérêt pédagogique et de service public, reçoivent une gratification. Ce fut le cas en 2010 pour 7 d'entre eux : sur le projet de maison des associations, de la mise en place de l'association Amphipédia, de l'évaluation de la politique tarifaire, de développement d'application en informatique...

A VOTRE
SERVICE

Mairie

www.ville-pontdeclair.fr
Place du 8 mai 1945
04 76 29 80 00

Etat civil, passeports biométriques

Lundi au vendredi
8h30-12h et 13h30-17h
Samedi : 9h -12h
Place de la scierie
04 76 29 80 02

PIMMS 12 av. C. de Gaulle
04 38 92 10 33

Centre communal d'action sociale (CCAS)

4 av. du Maquis de l'Oisans,
04 76 29 80 20

**Centre social
Irène Joliot Curie,**
04 76 29 86 40

Centre social Jean Moulin
04 76 29 86 60

Maison pour l'emploi
4 rue Paul Breton,
04 76 29 86 20

L'Escal
04 76 29 86 90

Maison de l'Habitant
av. des Iles de Mars,
04 76 29 86 29

**Centre de planification
et d'éducation familiale**
04 76 29 86 50

**Petite enfance
La Ronde des Couleurs**
04 76 29 80 24

**Restaurants scolaires
périscolaire / vacances**
04 76 29 80 65

Bibliothèque
04 76 29 80 95

Flottibulle 04 76 29 86 00

Résidence personnes âgées
04 76 29 86 70

Service personnes âgées
04 76 29 86 70

Le Fil
04 76 29 80 22

Déchetterie de Pont de Claix
43 av. du Maquis de l'Oisans
04 76 40 39 43
lundi, mercredi,
jeudi, vendredi, samedi :
8h30 - 11h30
et 14h - 17h30
mardi : 14h - 17h30
Pour toutes vos questions
sur le tri, la collecte des
déchets ménagers et les
déchetteries de l'agglomération
grenobloise
Numéro vert : 0800 50 00 27
www.la-metro.org

**Service collecte,
Déchetterie et tri sélectif
Groupement SUD Métro**
04 76 33 16 63

PERMANENCES ASSOCIATIVES

Confédération nationale du logement (CNL)

Défense des locataires,
des propriétaires occupants,
des consommateurs
2ème jeudi de chaque mois
10h30 12h30 à
la Maison de l'Habitant

Aide information aux Victimes (AIV)

aiv.grenoble@wanadoo.fr
Information sur les droits des
victimes et accompagnement
dans leurs démarches
1er et 3ème mercredis du
mois, centre social Irène
Joliot Curie sur rendez-vous :
04 76 29 86 40

ADATE

(Association dauphinoise
pour l'accueil des travailleurs
étrangers)
adate@adate.org - www.adate.org
Vendredi 9h30-11h, centre
social Irène Joliot Curie,
prendre rendez-vous :
04 76 29 86 40

PERMANENCES CONSEILS

Conciliateur-médiateur

Reçoit en mairie
le 1er vendredi du mois
9h-11h : sur rendez-vous,
au 04 76 29 80 00
11h-12h : sans rendez-vous

Avocat-conseil

Reçoit sur rendez-vous
en mairie le samedi
entre 9h et 12h
04 76 29 80 62

Architecte-conseil

Reçoit sur rendez-vous
au service de l'Urbanisme,
av. du Maquis de l'Oisans.
prendre rendez-vous :
04 76 29 80 55

PERMANENCES DES ÉLUS

**2 conseillers municipaux
ont été délégués par
le maire et le conseil
municipal pour recevoir
les habitants et leurs
suggestions. Ils reçoivent
sur rendez-vous :**

Alain Soler -
06 76 51 15 65
Maurice Alphonse -
06 76 51 48 73

**Le maire,
Christophe Ferrari,
reçoit sur rendez-vous
au 04 76 29 80 80
ou sur demande écrite.**



Renseignements :
Bibliothèque
municipale Aragon,
place Michel Couëtoux,
04 76 29 80 95

À la rencontre de Claude Ponti

En mars prochain, à l'Amphithéâtre se tiendra *La Pantoufle*, le spectacle pour enfant de Claude Ponti. Claude Ponti appartient à ses dessinateurs qui se sont affirmés dans le livre jeunesse. Auteur de nombreux ouvrages, dont les désormais célèbres poussins Tramboline et Foulbazar, il décline depuis peu son univers coloré sur les planches des théâtres. Un monde poétique, loufoque et plein d'humour que l'on pourra découvrir lors d'une série d'animations qui se dérouleront tout au long du mois de février. Tout d'abord, une exposition lui sera consacrée par *l'Art à la page*, à la bibliothèque Municipale Aragon, du 7 au 26 février 2011. Au programme de cette rétrospective, 66 œuvres originales, dont le tout premier *Album d'Adèle*, paru en 1986 mais également des dessins et des textes pour une lecture multiple de

ce monde imaginaire entre rêve et fantaisie.

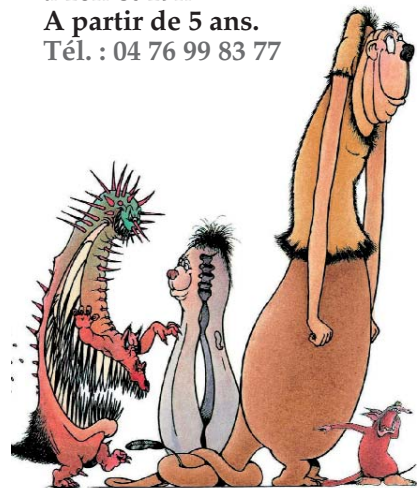
Pour les plus petits, une lecture-goûter aura lieu le mercredi 9 février à 9h30, assurée par Claudie Rajon, pour partager les images colorées et sucrées de l'auteur autour de gâteaux, préparés par l'atelier cuisine du Centre social Joliot Curie. Les mamans et les enfants qui souhaitent assister aux séances de lectures animées pourront apporter des gâteaux à partager.

Le mercredi 16 février, le matin, l'association Folije viendra présenter une animation autour des albums de l'illustrateur.

Pour les plus férus, le jeudi 17 février, à 17h, la spécialiste de Claude Ponti, Yvonne Chenouf viendra dispenser une conférence afin de tout savoir sur cet auteur hors pair.

Exposition
L'art à la page
A la bibliothèque
municipale
Aragon,
du 7 au 26 février.
Tél. : 04 76 29 80 95

Spectacle
La Pantoufle
A l'Amphithéâtre
Jeudi 17 mars
à 14h,
vendredi 18 mars
à 10h et 19h
A partir de 5 ans.
Tél. : 04 76 99 83 77



ANIMATION

■ FLOTTIBULLE
FETE LA CHANDELEUR

Après midi festive et gourmande : découverte de l'aqua boxing, boxe éducative et goûter crêpes et jus de fruits offert aux usagers.

Mercredi 9 février, de 14h à 17h.
Flottibulle : 83 cours Saint André.
Tél. : 04 76 29 86 00

■ ATELIER CUISINE
"LES RENCONTRES DU PALAIS"

Rendez-vous au centre social Irène Joliot Curie pour un atelier Galette des rois. Celles-ci seront dégustées lors de la soirée jeu !

Mardi 25 janvier de 17h à 18h30.
Inscription à l'accueil du centre social avant le 21 janvier 2011.
Tél. : 04 76 29 86 40.

■ SOIRÉE JEU "GALETTE"

Les participants doivent s'inscrire à l'accueil des centres sociaux ou aux heures d'ouvertures des ludothèques. Chaque participant doit apporter un plat sucré, fruits ou boisson à partager ! Cette soirée sera précédée d'un atelier culinaire pour confectionner des galettes.

Mardi 25 janvier de 20h à 22h.
Espace Beau Site, 30, ave. A. Girard

CONFÉRENCE

■ "52^E RUE : BROADWAY"

Animée par Clara Benech.
Mercredi 28 janvier 2011 à 19h.
Salle des Charpentes au 2^e étage de l'école de musique Jean Wiener.
Moulins de Villancourt,
85, cours St André

SORTIES CULTURELLES

Sorties réservées aux Pontois.
2 inscriptions par trimestre et par personne puis inscription sur liste d'attente. Les enfants doivent être accompagnés de leur parent lors des sorties. Tarif 5 euros/personnes sauf mention contraire. Inscriptions et règlement : centres sociaux Joliot Curie (04 76 29 86 40) et Jean Moulin (04 76 29 86 60) service culturel, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

■ "HE YUFI. LE VOYAGE
D'UN PEINTRE CHINOIS
DANS LES ALPES"

Visite exposition aquarelles.
Samedi 29 Janvier à 15h.
Musée de l'ancien évêché - Grenoble.
Départ 13h45, devant le centre social Irène Joliot Curie. Transport en commun. Inscription avant le 21 janvier. Gratuit.

■ MUSÉE DE LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE
Au château de Vizille.

Samedi 5 février à 15h. Départ 14h15, devant le centre social Irène Joliot Curie, trajet en co-voiturage. Inscriptions avant le 28 janvier. Gratuit.

■ MUSÉE DES AUTOMATES

À Grenoble.
Samedi 26 février à 15h. Départ 14h15, devant le centre social Irène Joliot Curie, transport en commun. Inscriptions avant le 18 février. 2 €, tout public.

MUSIQUE

■ "APÉROGRAPHIQUE VOCAL"
AUTOUR DU JAPON

L'école de musique Jean Wiener, en partenariat avec le centre du graphisme d'Échirolles présente un "apérographique" vocal sur le thème du Japon.

Lundi 17 janvier 2011 à 18h30.
Salle d'exposition des Moulins de Villancourt, 85, cours St-André.

■ "TOUS EN SCÈNE..."

L'école de musique Jean Wiener présente une soirée placée sous la magie des comédies musicales de Broadway où élèves et enseignants partageront la scène de la Rampe. Mise en scène de Clara Benech.
Mardi 8 février 2011.
La Rampe, Échirolles.
Réservations : 04 76 99 25 27

EXPOSITION

■ MA PROCHE BANLIEUE
DU 13 DÉC. AU 21 JAN. 2011

Groupe de photographes amateurs de la MJC des Eaux Claires encadrés par Vincent Costarella.

Rencontre avec les photographes mercredi 19 janvier, 18h.
Maison de l'habitant, les Reinettes - Ave. des Iles de Mars.
Tél. : 04 76 29 86 29

FORMATION

■ NUIT DE L'ORIENTATION

Organisée par la CCI de Grenoble.

Vendredi 11 février. Informations :
www.nuitdelorientation.grenoble.cci.fr

SPORT

■ RANDONNÉE RAQUETTE

Grand Rochet - Cret du Poulet
Samedi 22 janvier. Départ 8h30, devant le centre social Joliot Curie.

■ RANDONNÉE RAQUETTE

Geve - Belvédère des Cartaux
Samedi 19 février. Départ 8h30, devant le centre social Joliot Curie.

Renseignements : Gymnastique volontaire - Section de Pont de Claix
Espace Beau Site, 30, ave. A. Girard
Tél. 06 07 09 28 91

■ L'ÉVÈNEMENT

1,2,3...

Coup de projecteur sur la petite enfance. Du 19 au 26 février, les professionnels de la petite enfance, les familles et les tout petits eux-mêmes sont à la fête. Le psychosociologue de renommée internationale Jean Epstsein sera à Pont de Claix pour une conférence vendredi 25 février à 19 h 30 à l'Amphithéâtre ; le cofondateur du Groupe de recherche et action petite enfance (GRAP) est un spécialiste de la question de l'accueil des tout petits dans les collectivités et siège en tant que tel dans de nombreuses institutions et organismes (École des parents et des éducateurs, Fondation de France, Commission européenne « famille-enfance-éducation...).

L'Amphithéâtre accueillera les tout petits et leur famille pour le spectacle *Sisale* d'Anna Fascendini du Scarlatine teatro, l'histoire d'une tortue qui rencontre mille obstacles sur son chemin. On pourra aussi y découvrir les réalisations des enfants qui depuis la rentrée participent aux ateliers d'art plastique dans les structures.



www.ville-pontdeclaix.fr

RDV DANS L'ENTRE 2 N°29 (1/02)



Photo : Roberto Vailati

AMPHITHÉÂTRE

■ L'OPÉRA DE QUATRE NOTES

Un opéra composé avec quatre notes seulement, agrémenté de caricatures en tout genre et servi par une mise en scène grinçante : tous les ingrédients sont là pour découvrir un grand art !

Opéra. Durée : 1h15.
À partir de 5 ans.

Jeudi 27 janvier, 20h, vendredi 28 janvier, 10h et 19h.

■ LE TIGRE BLEU DE L'EUPHRATE

De Laurent Gaudé, prix Goncourt 2004 pour le roman *Le soleil des Scorta*. Dans *Le Tigre bleu de l'Euphrate*, Gilles Chavassieux met en scène la grande épopée du stratège militaire Alexandre le Grand. Vaincu, il doit s'incliner et c'est là qu'il va rencontrer la mort, avec qui il entame un dialogue. Alexandre parle et la mort l'écoute. Le comédien Yannick Laurent porte à lui seul le texte de Laurent Gaudé et partage les planches avec la

percussionniste Yin-Ping Yang, qui inonde la scène d'accents orientaux.

Théâtre. Durée : 1h10.
À partir de 14 ans.

Merc. 9 fév. 20h, jeudi 10 fév. 14h, vend. 11 fév. 14h et 19h.



L'Amphithéâtre

place Michel Couëtoux,
billetterie : 04 76 99 83 77
reservation@amphitheatre-pontdeclaix.com
www.amphitheatre.com

Tarifs

- hors abonnement : 15 €
- réduit : 12 €
- étudiants, lycéens, demandeurs d'emploi : 6 €

Les Pontois bénéficient d'un tarif réduit et d'un tarif spécial "Pass initiation" de 50 € pour 6 spectacles.



LILIANE BARONTINI

La passion comme moteur

Il lui aura fallu attendre la retraite pour que Liliane Barontini réalise son rêve d'écriture et publie son premier roman. Connue des Pontois comme ancienne directrice d'école à Pont de Claix, elle sort "Les Plâtrières", un livre inspiré de l'univers de la minéralogie.

Q Liliane Barontini et sa famille viennent s'installer en 1980 à Pont de Claix "à cause de la neige : la première année, on partait skier par des temps invraisemblables". Marseillais d'origine, "après un épisode lorrain", les époux Barontini font de l'Isère leur département d'adoption, "et en particulier Pont de Claix, que nous avons trouvée très dynamique et accueillante". Institutrice pendant 10 ans à Villancourt, puis directrice successivement des écoles Taillefer et Jean Moulin, elle organise classes de neige et classes de théâtre: "le théâtre était une façon de régler les conflits. On jouait une situation conflictuelle, on l'analysait, et on trouvait d'autres solutions que la bagarre". Passionnée par son métier, Liliane Barontini jouait déjà à la maîtresse quand elle était petite. "Ce n'est pas possible de faire ce métier sans avoir la vocation. L'enseignement prenait 99 % de mon temps : on n'a jamais l'esprit en repos, on cherche toujours une idée pour améliorer le programme". Enseignante en collège puis institutrice, elle enseignera en tout pendant 35 ans.

La lecture comme fil conducteur

Liliane Barontini ne travaille plus depuis 2004, mais elle n'aime pas ce mot de retraite : "c'est se mettre à l'écart, se mettre en veille. Ce n'est pas le cas : j'ai pu développer des activités qui étaient

en sommeil pendant ma carrière professionnelle". Le théâtre en est une, ainsi que les voyages, la minéralogie aussi : elle est vice-présidente du Club dauphinois de minéralogie et de paléontologie.

"Le fil conducteur de ma vie, c'est la lecture. Une fois à la retraite, cette passion s'est développée, et j'ai commencé un blog pour partager mes coups de coeur, parler des livres que j'aime." Parallèlement, Liliane vit des "moments insolites, des coïncidences, des hasards extraordinaires", et se met à penser qu'ils feraient "de bons ingrédients pour un roman". Elle commence à écrire, mêlant ces moments étranges et ses souvenirs d'enfance en Provence, situant son roman dans le cadre de la minéralogie. L'aventure de l'écriture dure un an. Un des membres du Club de minéralogie est éditeur, il publie le livre, "Les Plâtrières", qui sort en septembre 2010. Pas de quoi se reposer sur ses lauriers pour autant, Liliane Barontini continue ses activités au Club de minéralogie, où elle organise sorties et conférences. Elle a également commencé un autre livre, "une histoire familiale avec des éléments de paléontologie". Autobiographiques ou pas, les histoires de Liliane Barontini révèlent un auteur dont la vie bien remplie pourrait être un roman.

Page d'accueil :

<http://autourdulivre.over-blog.com>

Page sur les Plâtrières :

<http://autourdulivre.over-blog.com/article-les-platrieres-53081452.html>

**Conseil municipal du 4 janvier 2011,
vote du budget :**

30 pour (groupe majoritaire
+ groupe communiste et divers gauche)
1 abstention (UMP)
1 contre (élu non inscrit)

PONT DE CLAIX UNE VILLE À VIVRE

Le budget 2011, comme cela a déjà été dit lors du débat d'orientation budgétaire, se déroulera dans un contexte très difficile : dotations gelées, dépenses en augmentation, marges de manoeuvres limitées pour les collectivités locales. Malgré cela la municipalité garde la même ambition pour l'action publique.

Culture, éducation, jeunesse, sports, social, voilà dans le désordre les chapitres en fonctionnement où les efforts seront appuyés en 2011 tout en maintenant un effort de gestion.

Après avoir fait bénéficier en 2010 à 70% des ménages pontois d'une baisse

sur les tarifs (restauration, périscolaire), la municipalité a inventé cette année une stratégie fiscale unique en inversant la tendance mise en place par le gouvernement, et ce en faisant contribuer les entreprises qui ont bénéficié de la réforme de la Taxe Professionnelle et en diminuant la taxe d'habitation pour les locataires pontois.

En investissement, près de 9 millions d'euros + 3 millions EPFL* vont être investis, dans l'aménagement urbain, le développement durable, l'entretien du patrimoine communal, le développement économique, pour ne citer que les plus gros postes,

sans avoir recours à l'emprunt bien au contraire puisque une partie de l'investissement sera consacré aux remboursements d'emprunts existants et donc à la diminution de la dette.

Un budget juste, solidaire et serait-jeté tenté de rajouter durable.

Bonne année 2011 à toutes et à tous !

EPFL : Etablissement Public
Foncier Local*

Les élus du groupe majoritaire "Pont de Claix, une ville à vivre"

PONT DE CLAIX VOIT PLUS LOIN, GROUPE COMMUNISTE ET DIVERS GAUCHE

Nous avons voulu, lors de ce débat budgétaire, insister sur le budget du personnel. Il nous faut absolument maintenir de l'emploi public municipal, poursuivre l'effort en faveur de la formation des agents ainsi que l'amélioration de leur conditions de travail. Le malaise aujourd'hui ressenti par un certain nombre d'agents de notre collectivité ne doit pas être ignoré. Nous savons que le Maire est sensible à cette problématique. C'est pourquoi nous lui demandons de veiller plus attentivement encore à ce que soit menée politique de management plus humaine et plus respectueuse des agents indispensables pour rendre un service public de qualité. Vous connaissez l'attachement indéfectible de notre groupe au maintien des effectifs, à la lutte contre la précarité, qui sont les seu-

les conditions d'un service public répondant aux besoins de plus en plus grandissants des Pontoises et des Pontois. Sur ce point nous resterons déterminés tout au long de l'année.

Malgré les attentions budgétaires portées à l'éducation, à l'enfance, à la jeunesse, aux personnes âgées, à l'aide sociale et au CCAS même, si pour ce qui le concerne, nous savons que cela aura du mal à suffire pour répondre à l'ensemble des besoins.

Les élus communistes et divers gauche voteront, avec ce budget 2011, qui montre qu'il est possible d'atténuer les effets de la crise et des réformes de l'Etat :

* La baisse de la Taxe d'Habitation pour 50 % des foyers fiscaux

* La compensation de la hausse de la Taxe

sur le Foncier Bâti, pour les propriétaires occupants, par la baisse de la Taxe d'Habitation.

* La maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement tout en développant le service public,

* Un programme d'investissement ambitieux

* Une amorce du désendettement de la ville

Entre accompagnement et résistance aux politiques libérales, le choix du groupe communiste et divers gauche est clair : notre collectivité doit jouer son rôle de bouclier social.

Merci et bonne année

Bernadette CEREZA, Nadine MOUNIER-TERROT, Dolorès RODRIGUEZ, Mebrok BOUKERSI

UN AVENIR POUR PONT DE CLAIX

Si les taux d'imposition proposés permettent aux propriétaires de ne pas alourdir leur contribution à la partie de l'impôt revenant à la commune et aux locataires de voir baisser cette part communale, - ce dont nous sommes favorables -, il reste environ la moitié des taxes d'habitation et foncière, votée par d'autres instances qui vont très certainement être en augmentation, après toujours évocation de la crise, de la suppression de la taxe professionnelle, des baisses de dotation de l'Etat..., pour permettre une redistribution aux communes à peu près équivalente aux années précédentes.

À propos du budget 2011

La masse salariale déjà très lourde en

2009, mal maîtrisée en 2010 et qui n'a pu être contenue qu'avec un emprunt pour honorer les rémunérations, restera certainement encore à un niveau élevé en 2011.

Cette partie importante du budget, toujours en croissance (60 % du budget de fonctionnement) se doit d'être gérée et diminuée comme nous l'avons souvent souligné depuis de nombreuses années, pour permettre à budget égal une meilleure action envers les pontois.

Des promesses de diminution de cette masse salariale sont cependant écrites pour cette année. Nous attendrons les résultats réels.

Les marges de manoeuvre restent donc faibles.

Au niveau investissement, nous avons voté pour le rachat des papeteries, la majorité municipale s'étant engagée à la faire transformer à terme en zone industrielle créatrice d'environ 200 emplois, action que nous soutiendrons.

Si nous approuvons la légère augmentation du prix de l'eau, qui était inchangée depuis 2008, les subventions aux associations, nous nous abstenons sur l'ensemble de ce budget aux équilibres toujours précaires.

M. DITACROUTE, Conseiller Municipal

Destination le pont de Claix : *une partie de campagne*

En 1908 le *Guide pratique illustré* des descriptions et voyages dans les Alpes (France) fait état d'une ligne urbaine de tramways électriques qui conduit depuis la place Grenette à Grenoble au pont de Claix en passant par la rue Saint Jacques, les places Vaucanson et de l'Étoile, la rue Lesdiguières, puis de Turenne et le cours Saint-André ; il y a un train toutes les demi-heures et le prix du trajet est de 10 centimes. À peine dix ans plus tôt, en novembre 1895 le conseil municipal conduit par le maire Germain David, avait pris une décision qui dit combien à l'époque l'avenir touristique de la toute jeune commune semblait, dans la droite ligne du Cours Saint-André, tout tracé : *"Monsieur le maire expose qu'un syndicat d'initiative dans le but d'attirer et de retenir en Dauphiné le touriste et l'étranger, en leur composant des itinéraires et leur facilitant leur voyage ou leur séjour a été créée à Grenoble depuis plusieurs années ; afin d'étendre leurs publications, ce syndicat fait appel à la générosité des communes qui sont favorisées et qui sont appelées à jouir d'une partie des résultats qu'on espère retirer ; le Pont de Claix se trouvant dans ce nombre, M. le maire demande qu'une allocation soit votée."* Ainsi donc, en ce tout début de XX^e siècle, Pont de Claix compte au nombre des communes favorisées par et pour le tourisme.



Stendhal est passé par là

D'ailleurs dans ses *Mémoires d'un touriste* publiées en 1838 Stendhal, l'enfant du pays, s'émerveille : *"à droite se déploie la plaine du pont de Claix avec sa magnifique avenue de huit mille mètres ; cette idée à la Lenôtre, placée au milieu des montagnes sauvages est d'un effet admirable"*. Plus loin il qualifie la *"double allée d'arbres (...) superbe route du pont de Claix"* de *"plus impatientante du monde"*. Fort de l'attrait touristique que représente le pont Lesdiguières *"une curiosité départementale (qui) attire pendant toute l'année une quantité considérable d'étrangers"* le conseil municipal réuni le 21 novembre 1897 *"demande que le pont du Drac dit pont Lesdiguières soit classé au nombre des monuments historiques afin que l'État ou le Département soit chargé de son entretien que la commune ne peut supporter"*.

Gare à la gare

Or en 1899, rien ne va plus « le terrain laissé libre derrière la gare (de tramway, N.D.L.R.) est devenu un lieu infecté et sert d'urinoir à 60 ou 80 voyageurs qui arrivent tous les quarts d'heures les dimanches et jours de fête (Les récriminations (sont) continuelles de tous les promeneurs et surtout des grenoblois disant que c'est un outrage fait à la mémoire du donateur qui a destiné les contre-allées du cours Saint-André à la promenade des enfants de Grenoble et non à un entrepôt quelconque, l'adjoint au maire de Grenoble s'émeut, en réponse le conseil municipal de Pont de Claix s'indigne de ce que la ville de Grenoble *"veut imposer à la commune*

d'avoir le soin de nettoyer et d'empêcher les immoralités commises derrière la gare de tramway" et propose avec véhémence qu'elle *"soit reportée de 30 mètres plus au midi (là) où l'on pourra établir des waters closets inodores à cause de l'eau abondante qui traverse ce terrain"*. Qu'elle soit *"à peu près inutile aux voyageurs qui n'en ont que faire"* comme il est mentionné dans cette délibération atteste du fait que les grenoblois venaient voir le pont de Claix à pied...

Et tout finit... à table

"Restaurant du Grand Pont – D.Tord, ses spécialités, sa bonne cuisine, vue splendide sur la Chaîne des Alpes et le massif de la Grande-Chartreuse" ou encore *"dans un des plus beaux sites du Dauphiné"* vantent les cartes postales anciennes qui représentent les deux ponts et accrochés à eux la maison qui abrite le restaurant ; *"Paul Chopard, chef de cuisine propriétaire"* explique à celui qui contemple la reproduction de l'Hotel restaurant (de l'Ordre) Beau Site, *"chambres tout confort"* à l'angle du cours Saint-André et de la rue Antoine Girard. Le café Samuel est cité dans la précédente délibération relative au déplacement de la gare du tramway comme *"le point terminus"* de la promenade, tout atteste qu'il fut un temps où le pont de Claix était à Grenoble ce que les bords de la Marne étaient à Paris... Une partie de campagne.

À vos souhaits toute l'année	... qui c'est ce mec là ? Sans motif	Moches Plat	Mère d'huile Coeur de ballet	Gaz de bec Bouclier	Dans le Gard Tenue de pucier	Qui loue tout
Grosse tête Badina avec l'amour			Or L'idole de la SPA		C'est égal pour les Grecs	
Crédit-bail Lâché du ballon				Vient d'avoir Vient d'être		Fouetta
		Liquide en liquide Durcit le liquide			Taquine le merlan	
Fils à papa	D'une mer Basée dans le désordre				Fait le mort Embrasse	
			Eau-de-vie	Mâchoires de fer		
Société Tunique à l'oeil			Lâche attitude Réseau			Système d'écriture
		Effectuas Poudre douce			Mata un oeuf	Réfléchi
Comme un âne Femme au foyer						Explosif explosé
				Chiffre romain Au		Conjonction Pleine au centre
Vide le coffre	Parlent au coeur		Parent			

CD DVD BD BOUQUINS

romans - albums jeunesse - musique

LIVRES

Impressions de voyages : promenades littéraires à travers le monde .

Editions de la Martinière, 2010. - 320 p.
Il existe des milliers de récits de voyages, qui ont comme objectif de témoigner mais aussi de prolonger le voyage. Cet ouvrage propose des extraits littéraires choisis pour leur puissance d'évocation, leur force poétique. Jack London, Hemingway, Camus, Kessel... tous nous ont laissé, chacun à sa façon, des textes forts et émouvants. C'est sans aucun doute, une très belle invitation au voyage.

La fabrique des filles.

"On ne naît pas femme, on le devient".
Editions textual, 2010.
Des leçons de broderie aux cours d'éducation sexuelle, le XXe siècle est porteur d'une évolution, à la fois spectaculaire et paradoxale, de l'éducation des filles, naviguant entre l'enseignement d'un éternel féminin et une émancipation durement conquise. Cet ouvrage richement illustré met en scène ce cheminement à travers 200 documents souvent inédits : journaux intimes, cahiers d'élèves, courrier du coeur...

ALBUMS JEUNESSE

Le grand voyage de Mademoiselle Prudence.

Editions Castor-Flammarion, 2010.
Face aux mille recommandations que lui assènent ses parents, Prudence se met à rêver à d'autres mondes. Au fil des pages elle s'évade... Un tr?s beau livre pour découvrir les pouvoirs de l'imaginaire.

Mon loup.

Editions Grandir, 1995.
Une très belle variation sur le petit chaperon rouge qui se centre sur la relation, entre méfiance et confiance, entre amitié et amour.

MANGA

Beck. Manga en 34 volumes.

Yukio Tanaka a 14 ans, il est naïf et plutôt effacé. Il considère sa vie comme minable et quelconque... c'est alors qu'il retrouve une amie d'enfance : Izumi, une jeune fille très courtisée du collège. Cette dernière va lui permettre d'avoir une vie sociale, d'aller dans des

Bibliothèque municipale Aragon

place Michel Couëtoux
Tél. : 04 76 29 80 95



bars, et surtout d'écouter de la musique inconnue pour lui jusqu'à ce jour : du rock... Lors d'une soirée il rencontre un certain Ryusuke, accompagné de son chien Beck. C'est ici que tout commence...

CD

Tribeqa

Qolors (2010)
Les Nantais (eh oui, encore le vivier nantais) ont réussi le métissage de leurs différentes passions musicales avec cet album aux sonorités acoustiques mais non dénué de bricolages électroniques, entre jazz-funk, Afrique et hip hop, entre tradition et groove urbain.

Retour Back aux bases to basics

14 fév. / 5 avril
2011

Pam Aitken (au)
Christoph Dahlhausen (de)
Caroline de Lannoy (be/uk)
Matthew Deleget (us)
Daniel Göttin (ch)
Billy Gruner (au)
Brent Hallard (jp/fr)
Clemens Hollerer (a)
Andrew Huston (us)
Sarah Keighery (au)
Roland Orépus (fr)
Charles Payan (fr)
Jacek Przybyszewski (pl/fr)
Paul Raguenes (fr)
Giles Ryder (au)
Sato Satoru (jp/fr)
Karen Schifano (us)
Bogumila Strojna (pl/fr)
Tilman (de)
Richard van der Aa (nz/fr)
Jan van der Ploeg (nl)
Henriëtte van 't Hoog (nl)
Guido Winkler (nl)

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART NON-OBJECTIF

MOULINS DE VILLANCOURT - 83 COURS SAINT-ANDRÉ - 38800 PONT DE CLAIX

VILLE DE
Pont
DE
Claix

Contact : 04 76 29 80 05 / information@ville-pontdeclaix.fr / www.ville-pontdeclaix.fr

AVEC LE SOUTIEN DU CENTRE DU GRAPHISME DE LA VILLE D'ECHIROLLES